

Carnet de Route de l'Unité pastorale Sainte-Marie-Madeleine (Jumet) pour les années pastorales 2018 – 2021

1) Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renâit dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Jumet. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'animation pastorale. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2017-2018, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de l'Unité pastorale de Jumet, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2) L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie idominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3. A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée de notre doyenné, le 14 octobre 2017, où nous avons repris conscience des grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Dans notre société marquée par le christianisme mais désormais sécularisée et pluraliste, et dans laquelle le sens profond de la foi a disparu, le défi souligné dans les différents groupes de travail pour notre Eglise locale est d'accueillir les demandes, de rejoindre les gens dans leur quotidien, de participer à la vie de la Cité en témoignant du message d'Amour du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les 3 années à venir :

❖ Unité pastorale

Notre Unité pastorale se situe sur cinq communes différentes de Charleroi : Jumet, Roux, Dampremy, Marchienne Docherie, Lodelinsart. Il nous semble essentiel de signifier l'appartenance des différents clochers à la future Paroisse Nouvelle (cf. décret 4), en proposant de donner à notre Unité le nom fédérateur d'**Unité Pastorale Refondée Sainte-Marie-Madeleine**.

❖ La liturgie

La liturgie est à la fois le lieu où l'Eglise manifeste sa nature et sa mission, et le lieu de communion avec Dieu et d'union avec les autres. Tous, baptisés ou non, nous sommes invités à goûter et à découvrir ce trésor (cf. décret 32).

Une équipe liturgique existe déjà pour l'ensemble de l'Unité, mais nous veillerons à promouvoir une évolution de cette équipe. Présidée par le curé, elle réunira les sacristains et comptera aussi des membres des communautés locales et des personnes chargées de différents secteurs de l'animation liturgique (chorale, lecteurs, organistes...). Elle veillera à :

- Se former
- Proposer à l'ensemble des communautés des lignes de force pour les grands temps liturgiques.
- Conseiller les personnes chargées de la liturgie dans les différents clochers afin qu'elles mettent l'accent sur la Proclamation de la Parole par un aménagement adéquat des lieux, par la création d'une équipe de lecteurs (cf. décret 35).
- Désigner quelques personnes chargées d'encadrer les acolytes (cf. décret 35).

Les prêtres auront le souci de soigner les homélies, de les mettre en relation avec les textes bibliques, de rendre leurs homélies concrètes « pour donner un enseignement enraciné dans des expériences vécues, offrant des pistes à appliquer dans la vie » (Décret 8 du Synode des jeunes).

L'Eucharistie dominicale est le cœur de la foi chrétienne et la célébration essentielle d'une communauté chrétienne. Elle doit pouvoir être organisée, de façon systématique tout au long de l'année, en au moins un lieu de culte (cf. décret 33). Nous privilégions les célébrations systématiques du dimanche en l'église de l'Immaculée Conception, à Jumet Gohyssart.

Il importe aussi de soigner la qualité des autres célébrations. Ainsi les équipes des funérailles guideront, lors des préparations de célébrations, les familles dans le choix de textes et chants adaptés. Une attention particulière sera portée aux célébrations en lien avec la catéchèse.

❖ L'accueil des demandes de sacrements

Une attention particulière sera portée au premier accueil :

- Une équipe regroupant les personnes assurant l'accueil dans les secrétariats sera mise sur pied. Ces personnes disposeront d'un document commun afin de donner les mêmes informations lors de l'accueil d'une demande de sacrement. Ce document donnera une ligne directrice à laquelle chacun pourra mettre sa touche personnelle.
- Ces personnes chargées de l'accueil porteront une attention particulière à la première rencontre et seront à l'écoute des demandes. Se sentir accueilli, être reçu par des personnes qui prennent le temps d'écouter et de discuter autour d'une tasse de café est essentiel, et cet accueil permet aux personnes éloignées de l'Eglise de s'exprimer sans se sentir jugées ou stigmatisées.

Dans un deuxième temps, il conviendra de discuter avec ces personnes du sens de leur démarche. Les personnes chargées de l'animation des rencontres de préparation aux sacrements de l'initiation, veilleront à :

- Leur faire découvrir que chaque sacrement est une grâce, un cadeau que Dieu nous donne, mais en ayant le souci de les rejoindre là où elles sont, et en gardant à l'esprit que leur demande est une réponse à l'appel de Dieu.
- Marquer les différents moments par la remise d'un objet (croix, prière des familles...) car les signes concrets soutiennent notre foi.

Garder le contact avec les familles qui ont demandé un sacrement ou célébré des funérailles est nécessaire. Les différentes équipes locales veilleront à tisser des liens par des invitations aux festivités, la distribution du journal paroissial, des visites à domicile, l'envoi d'une carte pour les anniversaires.

❖ La catéchèse et l'initiation chrétienne

La catéchèse, « faire résonner la parole », s'adresse à tous et est intergénérationnelle. Elle est une nécessité essentielle pour la communauté chrétienne.

L'Unité Pastorale Refondée s'inscrit dans la dynamique du renouveau de la Catéchèse (Éveil à la Foi, Devenir chrétien, Vivre en chrétien, Grandir dans la Foi) mis en place dans l'ensemble du diocèse depuis septembre 2015.

Pour déployer l'initiation chrétienne et la catéchèse au sein de l'Unité Pastorale Refondée, l'équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse sera développée (cf. décret 9). Elle travaillera avec l'animatrice en pastorale en responsabilité pour cette mission. Cette équipe veillera à :

- Se former
- Former les catéchistes, en organisant aussi deux fois par an des journées présidées par le curé pour répondre aux situations et aux difficultés rencontrées.
- Inviter les parents à s'associer à la catéchèse.
- Renouer des liens avec le monde scolaire, en étant attentif à créer des synergies et des complémentarités. (cf. décret 10)
- Proposer à tous des moments pour grandir et cheminer dans la foi
- Préparer ensemble les célébrations en lien avec la catéchèse, afin de déterminer une ligne de conduite commune.

❖ **Souci des jeunes**

Une des demandes du Synode des jeunes était l'organisation d'un « bar chrétien », une occasion pour des jeunes chrétiens de se retrouver, de rencontrer des adultes de référence dans la foi, et d'inviter dans une ambiance jeune (cf. décret 3 du Synode des jeunes).

Pour répondre à cette demande, l'animatrice en pastorale a également reçu une mission spécifique, et un bâtiment a été choisi au 41, rue Pierre-Joseph Lecomte, 6020 Dampremy. Après aménagement, les jeunes disposeront de locaux dans lesquels ils pourront se réunir et où des animations leur seront proposées selon les groupes d'âge :

- Moments de convivialité, de partage, de prière
- Excursions
- Rencontres avec des jeunes du diocèse.

Un soin particulier sera apporté à des animations musicales. On veillera à responsabiliser les jeunes et à les rendre acteurs dans les célébrations.

- Création d'une chorale
- Animation de messes

On veillera à créer une page Facebook.

❖ **Pauvreté et Solidarité**

Les formes de pauvreté sont nombreuses et variées. Elles sont d'ordre matériel et spirituel. Elles touchent tant les familles que les personnes âgées et souvent isolées. Dans notre unité, il existe de nombreuses initiatives, mais elles ne sont pas en lien les unes avec les autres.

Pour répondre au mieux aux besoins et ne pas disperser nos énergies, nous proposons de :

- Créer une équipe de la diaconie (cf. décret 9). On veillera à ce que la personne responsable de cette équipe connaisse bien le tissu social et y soit impliquée activement.
- Réaliser un annuaire des services. La méconnaissance de l'existence des services disponibles est criante. L'annuaire permettra à chaque personne qui reçoit une demande d'orienter les personnes au mieux.
- Désigner des points de contact. Deux endroits au maximum doivent être clairement identifiés comme lieux où les demandes externes peuvent se faire. Dans ces lieux, les personnes ne recevront pas d'aide directe ; elles pourront exposer leur situation et seront orientées vers les personnes ou services qui pourront répondre à leurs besoins spécifiques.
- Préparer les changements. L'avenir des structures dépend de bénévoles, mais nos équipes sont vieillissantes. Les bouleversements inéluctables doivent être préparés sans précipitation, et nous devons élargir les équipes.

De nombreuses initiatives individuelles ayant le souci des malades et des personnes isolées existent. Pour pérenniser ces initiatives et les coordonner, une équipe de visiteurs de malades sera créée ; elle sera articulée à la pastorale diocésaine en la matière.

❖ **Présence d'Eglise dans les moments forts de la vie de notre cité**

Pour que les chrétiens de nos clochers forment une véritable Unité, il faut créer des occasions de rencontre et leur proposer des rencontres festives. Dans le cadre de ces moments festifs, les paroissiens sont amenés à se connaître, partager leurs difficultés, se soutenir mutuellement, apprendre à tenir compte des différences. Nous proposons donc de :

- Créer un grand moment festif. La fête de Notre- Dame au Bois qui se déroule à l'Ascension pourrait être choisie. Elle réunit chrétiens et non-chrétiens.
- Veiller à une bonne répartition des propositions d'activités en Unité Pastorale Refondée.
- Créer une équipe de coordination chargée de l'aspect d'intendance pour les rencontres en Unité pastorale Refondée.

Un deuxième événement a beaucoup d'importance dans notre Unité pastorale Refondée: la marche de la Madeleine. Il conviendrait de rappeler le sens religieux de cette marche en veillant à :

- Proposer aux paroissiens de rejoindre le groupe des Pèlerins.
- Soigner l'accueil lors du passage dans l'église de Roux et celle du Chef-Lieu.
- Mettre sur pied une exposition rappelant l'historique.

Nous devons aussi nous ouvrir à la société et porter un intérêt particulier au développement des actions sociales et citoyennes dans nos quartiers. Pour cela, nous proposons de :

- Participer à la fête des voisins en tant que paroisse ouverte.
- Créer une cellule d'unité pastorale refondée branchée sur la vie des quartiers, qui pourrait prendre la parole publiquement dans les grands moments de la vie locale.

❖ **Désignation d'un centre pastoral**

La maison paroissiale, située rue Dewiest, 131, à Jumet, est déjà connue comme point central de l'unité. Elle sera désignée comme centre pastoral. Conformément à la définition donnée dans le décret 11, elle sera une maison « favorisant l'accueil, la convivialité, la formation et le ressourcement ».

❖ **La communication**

Tous les groupes de travail ont insisté sur la nécessité d'une communication claire et efficace entre les personnes actives dans un domaine, et entre les différents services. Elle doit aussi permettre de diffuser largement les informations dans les différents clochers. Nous disposons déjà d'outils, mais ils doivent être améliorés. Un membre de l'EAP coordonnera la communication (cf. décret 24). Nous proposons de :

- Créer un logo qui sera repris sur tous les documents, afin de bien identifier notre Unité.
- Créer une petite carte de visite rassemblant les différentes adresses, coordonnées téléphoniques, églises, centre pastoral, secrétariats...
- Rationaliser les outils de communication et envisager la fusion des journaux paroissiaux, et créer une équipe de rédaction qui sera chargée du choix des articles et de la présentation.
- Indiquer l'adresse internet et le lien Facebook en bas de page de toutes les publications à destination de tous (y compris pour les personnes qui s'adressent pour des demandes de sacrements).
- Tenir à jour un agenda paroissial reprenant les informations de l'Unité pastorale, le diffuser par internet, sur le site et par newsletter.
- Promouvoir les outils qui existent : Agenda régional, journal Dimanche.
- Veiller à la bonne visibilité du Centre pastoral.

❖ EAP

Le soin global de la mission de l'Unité pastorale refondée est porté par l'Equipe d'animation pastorale, composée du curé et de baptisés assumant des responsabilités diverses et importantes au sein de l'Unité pastorale. Représentant la dimension ministérielle de la vie en Eglise, elle est envoyée en mission comme équipe par l'Evêque, pour un mandat de trois ans (cf. décret 6).

❖ Conseil pastoral

Un Conseil pastoral unique est mis en place pour une période de trois ans. Représentant le pôle synodal de la vie en Eglise, il est le lieu privilégié d'échange et de discernement avec l'Equipe d'animation pastorale. Ses membres sont des représentants des clochers et de secteurs de la mission de l'Eglise (cf. décret 7 et document « Le Conseil Pastoral. Vivre la synodalité en paroisse, janvier 2016).

• Composition

- Le curé, président du Conseil pastoral. L'EAP participe aux réunions du Conseil pastoral.

- Des représentants des clochers :

- Saint Pierre à la Docherie
- Saint Roch à Lodelinsart-Ouest
- Saint Rémy à Dampremy.
- Saint Joseph à Jumet Houbois
- Sacré-Coeur à Jumet Try-Charly
- Notre-Dame de l'Assomption à Roux
- Notre-Dame de l'Immaculée Conception à Jumet Gohyssart
- Saint Sulpice à Jumet Chef-Lieu
- Chapelle Notre-Dame à Heigne
- Notre-Dame de Grâce à La Bassée

- De représentants des différents secteurs de la mission de l'Eglise :

- La liturgie
- La catéchèse
- Les mouvements
- La Pastorale scolaire
- La communication
- La pastorale des jeunes
- Les visiteurs de malades
- L'Entraide St Vincent de Paul
- Le lien avec la vie de la Cité
- L'équipe Funérailles

Les prêtres qui ne font pas partie de l'EAP sont membres du Conseil pastoral.

- Le Conseil pastoral se réunira une fois par trimestre.

❖ Les fabriques d'église

Toutes les églises sont situées sur le territoire du Grand Charleroi et font partie du GéFEC (Groupe des Fabriques d'église de la ville de Charleroi).

4. A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, nous devons dans les années à venir veiller à :

- La mise en place d'un service d'accueil pour la célébration du dimanche (décret 34, en lien avec les décrets 32-33).
- La désignation de personnes-relais pour chaque clocher, ayant une mission plus spécifique que les représentants de clochers (décret 8, cf. document « Le Conseil Pastoral. Vivre la synodalité en paroisse, janvier 2016, pp. 28-29).
- La mise en place d'une seule asbl de gestion matérielle pour la paroisse (décret 12).
- La proposition de formations à la prière (décret 36).
- La mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
- La création de liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
- La réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

Le 16 septembre 2018

+ Guy Harpigny
Evêque de Tournai

abbé Lucien Pharel Massengo
Curé-doyen